

DEC26020DAJ

**Décision du 30 janvier 2026 portant prolongation du mandat de M. Stéphane INGRAND en qualité de
Directeur adjoint par intérim de l'unité expérimentale n°UE0089 AVIPOLE**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-8 et R. 831-13,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale
Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la décision du 17 mars 2025 portant renouvellement du mandat de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice
Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2025,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article unique.

A compter du 01 janvier 2026 et jusqu'au 30 juin 2026, M. Stéphane INGRAND est prolongé dans ses fonctions de Directeur
adjoint par intérim de l'unité expérimentale n°UE0089 AVIPOLE - Avipôle.

Fait à Paris, le 30 janvier 2026

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par
délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à
l'Innovation,

Carole CARANTA

